

Communiqué de presse

Jeudi 24 février 2022

L'UM5R signe une convention d'adhésion au programme DATA-TIKA de la CNDP.

Rabat - 24/02/2022 – L'UM5R (L'Université Mohammed V de Rabat) et La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à Caractère Personnel) ont signé, ce jeudi 24 février 2022, aux locaux de la CNDP, une convention de partenariat et d'adhésion au programme DATA-TIKA. Ce partenariat, d'une durée de quatre (04) années, vise à accompagner la mise en conformité de l'UM5R et de son écosystème en matière de protection des données à caractère personnel.

Signée par Pr Mohammed RHACHI, Président de l'UM5R, et M. Omar SEGHROUCHNI, Président de la CNDP, cette convention formalise l'adhésion de l'UM5R au programme « DATA-TIKA » mis en place par la CNDP le 9 juillet 2020 dans le but de protéger le citoyen marocain au sein de l'écosystème numérique et de renforcer les mesures de protection des données à caractère personnel.

Ce partenariat portera sur trois volets stratégiques :

➤ **Volet 1 : Renforcement de la conformité à la loi 09-08**

- Accompagner l'UM5R dans le processus de mise en conformité avec la loi 09-08 ;
- Organiser des sessions de formation des formateurs sur la protection des données à caractère personnel par la CNDP ;
- Donner un accès pilote à l'application en ligne de dématérialisation des notifications à la CNDP.

➤ **Volet 2 : Inversion du paradigme et projets de l'UM5R liés à la DATA**

- Réaliser des ateliers et brainstormings sur les usages de données (et en particulier, sur les données à caractère personnel) tels qu'envisagés ou souhaités par l'UM5R et son écosystème dans le cadre de ses développements métiers et repositionnements stratégiques futurs ;
- Identifier les différentes problématiques de l'UM5R liées à la protection des données à caractère personnel : classification des données, hébergement des données, recherches scientifiques, ...

➤ **Volet 3 : Alimentation des lignes directrices pour les briques de confiance**

- Formaliser des conclusions identifiées au sein du volet 2 afin d'alimenter, une réflexion transverse, multipartenaires et multi-adhérents, devant aboutir à la production de préconisations sur les briques de confiance au service de différents usages pouvant être spécifiques au monde académique et au secteur public. Par exemple :
 - Hébergement des données ;
 - Messagerie ;
 - Gestion de scolarité à distance ;
 - Enseignement à distance ;
 - Services aux citoyens ;
 -

A propos de l'UM5R

Trois établissements (l’Institut Scientifique Chérifien, l’Institut des Hautes Etudes Marocaines (IHEM) créés en 1920 et le Centre d’Etudes Supérieures Scientifiques créé en 1953) ont constitué le terreau et le berceau à la base de l’édification de la première université moderne du Maroc. C'est ainsi qu'en 1957, à l'aube de l'indépendance du pays, et dans un esprit de modernisation et d'émancipation de la nation, est née l'Université Mohammed V (UM5).

Aujourd’hui, l'UM5 c'est un capital humain comprenant un staff académique d'un effectif de 2048 et un staff administratif de 1131 individus. Le sexe féminin y est à hauteur d'une moyenne de 46,5%.

C'est également cinq grands champs disciplinaires : Sciences et Technique, Sciences de la Santé, Sciences Humaines et Sociales, Droit et l’Economie et Ingénierie,

Quelques chiffres clés:

- 265 filières de formations aux premier et deuxième cycles (58% filières professionnelles) et 82 Diplômes en formation continue ;
- 4 MOOC, 2 SPOC, 150 cours en ligne et 11 229 ressources pédagogiques en ligne ;
- 19 centres de recherche, 11 laboratoires de recherche et 22 équipes de recherche pour 8700 chercheurs dont 6110 doctorants ;
- Publications indexées SCOPUS et WOS :
 - SCOPUS : 20 495 (2 236 en 2020), 1er au Maroc, 13ème en Afrique, 2ème au Maghreb ;
Citations : 13ème en Afrique, 1er au Maghreb,
 - WOS: 20 168 (1 533 en 2020), 1er Maroc, 14ème Afrique, 3ème Maghreb
Citations : 16ème en Afrique, 2ème au Maghreb
- Trois langues d'enseignement : arabe, français et anglais ;
- 18 établissements universitaires d'enseignement et de recherche, 5 instituts de recherche et 07 Centres Universitaires.

Retrouvez toutes les actualités de la CNDP sur : www.um5.ac.ma

A propos de la CNDP

La protection de la vie privée, au Maroc, est consacrée par l'article 24 de la Constitution du Royaume : « Toute personne a droit à la protection de sa vie privée. ... »

La CNDP (Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel) a été créée par le Dahir n° 1-09-15 du 22 safar 1430 (18 février 2009) portant promulgation de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel. (BO n° 5714 du 05/03/2009).

Retrouvez toutes les actualités de la CNDP sur : www.cndp.ma